

Dossier de presse



Inauguration du site des Oratoriens du lycée Hyacinthe-Friant

POLIGNY (JURA)

JEUDI 8 JANVIER 2026



CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Présentation générale du projet	5
La Région Bourgogne-Franche-Comté et les lycées	10

Communiqué de presse

Inauguration du site des Oratoriens du lycée Hyacinthe-Friant à Poligny (Jura)

Jeudi 8 janvier 2026, à Poligny (Jura), Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Nathalie PELLIGAND, proviseure du lycée polyvalent, inaugurent le site des Oratoriens du lycée Hyacinthe-Friant.

Le projet ambitieux de la rénovation complète du site des Oratoriens du lycée Friant, à Poligny, offre aux élèves et aux équipes pédagogiques un cadre moderne, performant et conforme aux normes actuelles. Le coût de cette opération, financée par la Région, s'élève à plus de 14 M€.

Cette vaste rénovation a pour caractéristique d'allier performance énergétique et accessibilité, tout en modernisant les équipements pédagogiques dans le respect de l'architecture historique du site situé au cœur d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Plus de 4 120 m² ont été rénovés, totalement dédiés aux espaces pédagogiques. Une nouvelle entrée sur la rue du Théâtre et des locaux pour la vie scolaire ont été créés, ainsi que deux passerelles accessibles aux personnes à mobilité réduite reliant le bâtiment scientifique et la partie historique du lycée. La cour intérieure a également été entièrement réaménagée, afin notamment d'offrir une accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Ce projet renforce l'attractivité du territoire polinois et consolide la renommée du lycée Friant, reconnu pour ses filières d'excellence dans l'hôtellerie-restauration, la gastronomie, les arts culinaires, ainsi que les sciences et les filières sanitaires et sociales.

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de mètres carrés.

Dans les compétences qui lui sont confiées par la loi, la Région contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux des transitions écologique et numérique. Intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, les interventions de la Région portent sur trois domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.

En 2026, la Région mobilise plus de 336 M€ au service de sa politique éducative.

« Avec cette rénovation, nous réaffirmons notre engagement pour une éducation de qualité, ambitieuse et accessible à tous, tout en préservant notre patrimoine. Le lycée Friant devient un pôle d'excellence au service des jeunes et du territoire. » Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

La Région Bourgogne-Franche-Comté inaugure le site des Oratoriens du lycée Friant à Poligny, après une opération majeure de rénovation et requalification du site. Ce projet ambitieux offre aux élèves et aux équipes pédagogiques un cadre rénové, performant et conforme aux normes actuelles. Il s'agit d'un investissement stratégique pour l'éducation, la formation professionnelle et la valorisation du patrimoine régional.

Le site des Oratoriens est l'un des sept sites du lycée Friant (cinq à Poligny, deux à Arbois). Situé au cœur de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) de Poligny, ce site historique abrite des fonctions variées (externat, logements, CDI, salle de sport).

Les enjeux du projet

- **Modernisation et mise aux normes** : garantir la conformité thermique, sécuritaire et l'accessibilité pour tous, en interne comme en externe.
- **Performance énergétique et durabilité** : rationaliser les espaces, améliorer l'isolation, atteindre des niveaux élevés de performance énergétique et explorer des alternatives aux énergies fossiles pour la production de chaleur.
- **Valorisation patrimoniale** : préserver et réutiliser intelligemment un patrimoine religieux ancien, en respectant ses contraintes architecturales tout en l'adaptant aux besoins pédagogiques contemporains.
- **Cohésion et efficacité** : regrouper les pôles pédagogiques pour limiter les déplacements des élèves, améliorer la surveillance et réduire les coûts de fonctionnement liés à l'éclatement du lycée.

Objectifs prioritaires

- Désaffecter le site Bonnotte au profit des Oratoriens pour **renforcer la cohésion du lycée et limiter les déplacements sur le domaine public.**
- Revitaliser le site en **augmentant sa capacité d'accueil et en valorisant les équipements communs** : CDI, foyer, pôles d'enseignement sanitaire et familial et d'enseignements scientifiques, grande salle d'examen et de conférence.
- **Faciliter l'accessibilité**, notamment pour les personnes à mobilité réduite, en limitant le recours aux appareils élévateurs.
- **Optimiser les circulations et la fonctionnalité** des espaces pour un meilleur rendement des surfaces utiles.

Un projet durable pour un lycée d'excellence

Pour concrétiser cette ambition, la Région a réalisé un programme complet de transformation du site. Il comprend la rénovation et la requalification globale des bâtiments, la suppression des constructions inadaptées et la création d'un nouveau bâtiment pour fédérer les espaces existants. Les équipements communs, tels que le CDI, ont été repositionnés pour être plus accessibles et attractifs, favorisant ainsi la vie scolaire et la culture. L'ensemble des circulations a été optimisé pour améliorer la fonctionnalité et garantir une accessibilité universelle, tout en respectant les contraintes patrimoniales. Ce projet vise à offrir un cadre moderne, cohérent et durable, au service des élèves et des équipes pédagogiques.

Des surfaces repensées pour plus de confort

- Surface restructurée : 4 120 m² de plancher.
- L'opération permet une remise en exploitation de 1 300 m² de surface utile inexploitée sur le site, dont 80 m² de construction neuve et la création d'une galerie de liaison PMR de 130 m².
- Environ 300 m² de constructions diverses ont été démolies.
- La cour a été entièrement rénovée, avec création d'une rampe reliant les deux niveaux de cour (surface totale à traiter de 1 500 m² environ).

Le budget

Le montant global de l'opération s'élève à plus de **14 M€**, financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Calendrier

- | | |
|-----------------------|--|
| 3 juillet 2021 | Lancement du chantier |
| 5 mai 2025 | Mise en service totale des nouveaux locaux |

Impact local : un pôle d'excellence renforcé

Cette modernisation renforce l'attractivité du territoire polinois et consolide la renommée du lycée Friant, reconnu pour ses filières d'excellence dans les métiers de l'hôtellerie-restauration, de la gastronomie et des arts culinaires, ainsi que pour ses formations en sciences et filières sanitaires et sociales. Ces spécialités font du lycée un acteur majeur de la formation professionnelle et technologique en Bourgogne-Franche-Comté, attirant des élèves de toute la région et au-delà.

Le projet améliore le confort et la sécurité des élèves, favorise la cohésion scolaire et réduit les déplacements entre sites. En mobilisant des entreprises régionales pour les travaux, il soutient également l'économie locale et valorise le patrimoine architectural de Poligny. Le lycée Friant renforce ainsi son statut de pôle éducatif moderne, durable et bien intégré dans son environnement urbain.

Intervenants et partenaires

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Programmiste :	André Gaschler (DPGI / Service opérationnel site de Besançon)
Représentant du maître d'ouvrage :	Richard CLAEYS (DPGI)
Mode de gestion :	Mandat de maîtrise d'ouvrage
Mandataire :	SEDIA (Lons-le-Saunier)

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Mandataire :	Cabinet KL ARCHITECTES Metz, 57)
Co-traitants :	BET TCE - BeA Ingénierie - Metz (57) - M. Zeilli BET Acoustique - ACOUSTB - M. Jabier
Sous-traitant(s) :	Economiste - BOUDIER Ingénierie (Lons, 39) M. Boudier : architecte du Patrimoine BC.AP (Dole, 39) M. Cohendet

AUTRES PRESTATAIRES

Géomètre :	Cabinet COLIN (Champagnole, 39)
Contrôle technique :	SOCOTEC (Lons, 39)
Coordonnateur SPS :	PMM (Dole, 39)
Diagnostiqueur radon :	ACS, (Vannes, 56)
Diagnostiqueur amiante :	DEM (Lons-Le-Saunier, 39)
Diagnostiqueur plomb :	DEM (Lons-Le-Saunier, 39)

ENTREPRISES

Macro-lot 1 - VRD - Clos couvert

Macro-lot 2 - Plâtrerie - Menuiseries intérieures

Macro-lot 3 - Finitions intérieures

Lot 4 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire

Lot 5 - Electricité - Courants forts - Courants faibles

Lot 6 - Ascenseurs :

SNCTP (Dijon, 21)

Groupeement Bonglet & Paget (39)

Groupeement Bonglet & Tachin (39)

Pedron (Genlis, 21)

COTEB CODIEL (Besançon, 25)

ARONA ACREM (21)





LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2026, la Région mobilisera plus 336 M€ au service de sa politique éducation.

BUDGET GLOBAL

Vote du BP 2026 (AP/AE) - Assemblée plénière 11-12 décembre 2025

Direction des Lycées	Direction de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnel techniques des lycées)	TOTAL
94,3 M€	90,2 M€	8 M€	143,6 M€	336 M€

La Région étant compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement des lycées publics, elle contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. C'est dans ce cadre qu'elle poursuit ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative, avec une gestion appropriée au contexte budgétaire de la Région et aux enjeux sociétaux et écologiques. Ses interventions intègrent une recherche de sobriété et un accompagnement social, et portent sur quatre domaines clés : **le patrimoine immobilier, le fonctionnement, les équipements, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.**

L'action régionale cherche à rendre adaptées les conditions d'apprentissage des 103 236 lycéennes et lycéens et les conditions d'activité de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux de la transition écologique et numérique.

En 2026, la Région consacrera 207,6 M€ de crédits de paiements (investissement et fonctionnement) à sa politique éducation, dont 102 722 000 € pour le patrimoine et la gestion immobilière des lycées, 97 961 980 € au titre du fonctionnement et équipement des lycées et 6 961 500 € pour le numérique éducatif.

Les priorités de la Région se déploient sur les axes suivants :

- **Gestion du parc immobilier**

Il est composé de 128 établissements d'enseignement, 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m². Les priorités sont :

- Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur, tout en préservant la maintenance des bâtiments pour prévenir tout risque
- Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments (mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN)
- Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

• **Fonctionnement des lycées**

L'enjeu est de sécuriser le financement des dépenses courantes et de reconstituer les capacités de résilience des établissements.

• **Acquisitions d'équipements pédagogiques et généraux**

La Région répond aux besoins prioritaires des établissements pour l'activité pédagogique et l'activité des agents et assure la sécurité sanitaire des 117 unités de restauration. Elle garantit des conditions de travail adaptées pour le personnel qui prépare et sert quelque 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires. Elle met en œuvre une gestion optimisée des besoins de renouvellement d'équipements de restauration.

• **Pour les infrastructures et activités numériques**

La Région met à disposition des équipements de base performants et durables (incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance). Elle soutient l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, réduira la fracture numérique, mobilise le numérique au service de l'école inclusive. Elle encourage également les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école. Enfin, une étude a été lancée pour définir les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution.

Les chiffres-clés des lycées

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m²
- Budget 2026 consacré aux lycées : 336 M€, dont plus de 143 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)
- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€

- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- 393 agents contractuels
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 9 752 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)

- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 7 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

